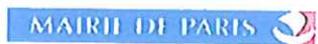


AXE SEINE

COLLOQUE DE PARIS
22 NOVEMBRE 2012

Axe Seine - Colloque de Paris –
Déclaration finale
22 novembre 2012



Déclaration finale du colloque de Paris

A l'occasion de la 3^{ème} édition des colloques initiés par Antoine Rufenacht (Le Havre, 2010), Laurent Fabius (CREA, 2011), Bertrand Delanoë (Paris, 2012),

Saluant la démarche collective lancée en 2009 entre les maires et présidents d'agglomération de Paris, le Havre et Rouen pour conforter l'ouverture maritime de Paris, via les ports de l'axe Seine, et l'ambition industrielle de nos territoires;

Saluant les initiatives et démarches menées par l'Etat, les collectivités, notamment Régions et Agglomérations, les divers acteurs publics ou privés, la qualité du débat public sur la Ligne nouvelle Paris Normandie engagée en 2010, le regroupement des ports du Havre, de Rouen et de Paris au sein d'HAROPA, le travail de partenariat des agences d'urbanisme et les rencontres des acteurs économiques de Paris Seine Normandie organisées par les Chambres de Commerce et d'Industrie de ce territoire ;

Convaincus que pour continuer à s'imposer demain parmi les grandes capitales mondiales, Paris, ville-monde, doit s'ouvrir sur sa façade maritime et son fleuve ; restant ainsi au centre des grands réseaux internationaux de flux de marchandises et de production ;

Désireux, dans un contexte de crises économique, sociale et environnementale profondes, de bâtir ensemble un territoire exemplaire et durable et d'engager à une large échelle, une stratégie de redressement industriel au service du développement du pays ;

Assurés que le territoire de la vallée de la Seine est porteur d'atouts de premier ordre tant en termes d'attractivité par ses centres urbains, sa campagne, son fleuve et son littoral, par l'excellence universitaire et la recherche, l'économie maritime et portuaire, et la croissance verte. Convaincus que le projet de développement que soutiennent ensemble collectivités, acteurs économiques et institutionnels est l'un des plus grands défis d'aménagement du territoire que notre pays se lance ;

Conscients que les bouleversements économiques et industriels mondiaux impliquent la mise en œuvre urgente et concrète de l'ambition « Axe Seine » et le rassemblement de tous les acteurs du territoire dans le cadre d'une gouvernance innovante ;

Les signataires, réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, le 22 novembre 2012 :

1. soulignent, tout en comprenant pleinement la nécessité d'une gestion priorisée des investissements publics nationaux, l'importance qu'ils attachent à la réalisation des grands projets d'infrastructures de transports et de logistique, et notamment la Ligne Nouvelle Paris Normandie. A cet effet, ils demandent que ces investissements soient considérés à l'aune du caractère essentiel du développement des flux portuaires pour l'économie nationale et du potentiel de développement du territoire Axe Seine ;
2. considèrent que les priorités du projet LNPN, destinées à desservir le Havre et Caen à partir de Paris en 1h15, doivent être :
 - le désenclavement du secteur du Mantois ;
 - la construction d'une nouvelle gare sur le site de Saint-Sever à Rouen (assortie d'un franchissement souterrain de la Seine) pour désengorger l'ensemble du trafic normand ;
 - la libération de sillons nécessaires pour le fret ferroviaire ;demandent que soit réactivée une structure de pilotage permettant la poursuite du projet ;
3. sont disposés à étudier avec les autorités de transports concernées toutes possibilités pour faire converger les projets d'amélioration de la desserte de l'ouest parisien, notamment le prolongement d'Eole. Les signataires attendent des engagements du gouvernement et notamment un calendrier et des priorités ;
4. affirment la vocation de la Vallée de la Seine à devenir un territoire laboratoire d'une industrie responsable, fondée sur l'économie circulaire, les énergies renouvelables et innovantes, les éco-mobilités, la valorisation des produits agricoles. A cet effet, ils s'engagent :
 - à favoriser à l'échelle de la Vallée de la Seine la constitution d'un pôle de compétitivité Energies ;
 - à encourager l'émergence et la structuration des filières agro-industrielles et biomatériaux ;
 - à faire du territoire un lieu d'expérimentation pour les mobilités durables, tant dans les nouvelles pratiques que dans les nouveaux développements industriels ;
 - à faciliter la fédération des entreprises de ce territoire en soutenant la structuration des filières et des clusters ;

5. attachent de l'importance au renforcement sur leur territoire des pôles de recherche et d'enseignement supérieur, au soutien à la recherche et développement et à la transition des projets du laboratoire à l'entreprise. A cet effet, ils s'engagent :
 - à encourager la coopération des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) à l'échelle de l'Axe Seine notamment sur les problématiques maritimes, portuaires et logistiques ;
 - à s'appuyer sur les pôles de compétitivité existants dans le renouveau industriel du territoire, en aidant notamment les entreprises innovantes à développer leurs réseaux via leur structures de développement économique ;
 - à favoriser les liens entre l'industrie et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

6. reconnaissent l'importance de la filière logistique et son potentiel de création d'emplois. A cet effet, ils feront porter leurs efforts pour :
 - mieux articuler les systèmes logistiques et les systèmes urbains, notamment par la réalisation du Port Seine Métropole à Achères, et la consolidation des sites portuaires d'Île-de-France (Limay, Bruyères-sur-Oise, Gennevilliers, Bonneuil-sur-Marne) ;
 - inciter les grands groupes à développer des parcours multimodaux d'ensemble allant jusqu'au centre des villes, et à s'associer pour mettre en place des parcours logistiques communs ;
 - étudier la mise en œuvre d'un outil partagé d'orientation pour les berges de Seine parisiennes et franciliennes jusqu'au Havre et pour le littoral estuarien de Cherbourg au Tréport et d'un outil permettant un plan d'action foncière et immobilière à l'échelle de l'Axe Seine. Les agences d'urbanisme du territoire, dans la poursuite du travail partenarial déjà engagé, seront chargées des études de préfiguration ;
 - favoriser la formation pour développer les métiers du fluvial et de la logistique ;

7. affirment la vocation et l'importance du débouché maritime de l'Axe Seine, vecteur de développement de l'ensemble Normandie / Ile de France. A ce titre, ils feront porter leurs efforts pour :
 - favoriser la coopération interportuaire de l'Axe Seine et de l'Estuaire en s'appuyant sur les structures existantes – et en particulier HAROPA pour les ports de : Paris, Rouen et Le Havre – et, au-delà, en y associant les ports de Dieppe, Caen et Cherbourg.
 - valoriser les atouts de la façade maritime Estuarienne comme porte d'entrée de l'Ile de France et de zone de contact avec le Sud de l'Angleterre,
 - valoriser l'espace récréatif et touristique de cette même façade.

8. reconnaissent également le tourisme, comme filière puissante porteuse d'identité, pour amplifier les parcours et des produits touristiques à cette échelle, en misant sur des filières à fort potentiel : tourisme gastronomique, équestre, mémoriel et historique, culturel (impressionnisme), activités autour de l'eau ; et enfin à développer des outils communs de promotion du territoire ;
9. s'engagent aussi à mener des projets partagés afin de renforcer l'adhésion des habitants. En ce sens, différents évènements se préparent actuellement sur la thématique de l'eau, notamment Normandie Impressionniste, ouvertures des Berges de Seine à Paris, Estuaire de la Seine -Territoire de l'Eau, Armada de Rouen, sur la thématique équestre (Jeux Equestres Mondiaux en 2014), ou mémorielle (70^{ème} anniversaire du Débarquement de Normandie et de la libération de Paris en 2014), donnent à voir le territoire de l'Axe Seine et contribuent à la construction de son identité ;
10. sont déterminés à s'associer au sein d'une conférence interterritoriale rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire, sur la base de l'adhésion volontaire ; s'engagent à élaborer en commun un plan stratégique attaché aux priorités définies ci-dessus, en s'appuyant notamment sur les travaux des agences d'urbanisme et de développement ; étudient avec le législateur les outils réglementaires appropriés à l'ambition de ce projet national.

Fait à Paris, le 22 novembre 2012,

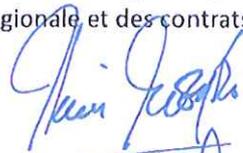
Monsieur Bertrand DELANOË,
Maire de Paris



Monsieur Edouard PHILIPPE
Président de la Communauté de
l'Agglomération Havraise,
Maire du Havre

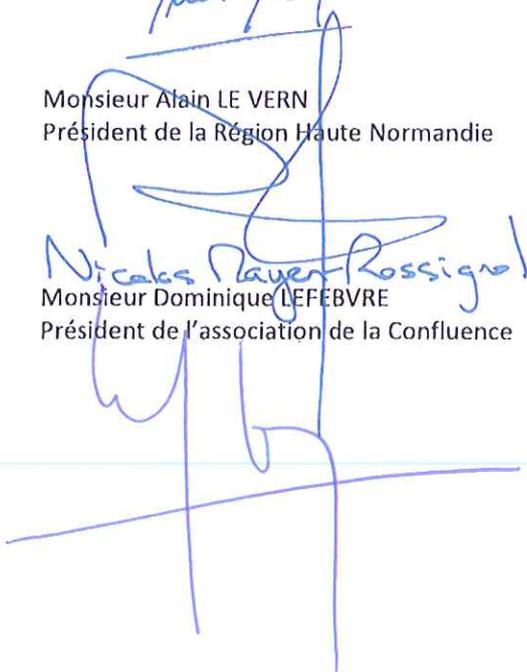


Monsieur Alain AMEDRO
Vice-président de la Région Île-de-France,
chargé de l'aménagement, de la coopération
interrégionale et des contrats ruraux



Monsieur Alain LE VERN
Président de la Région Haute Normandie

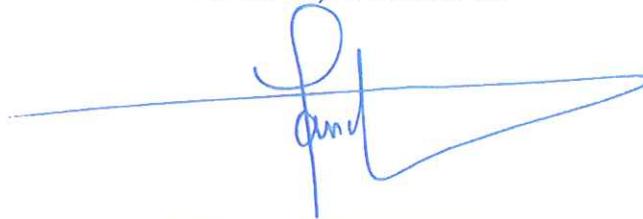
Nicolas Payer-Rossignol
Monsieur Dominique LEFEBVRE
Président de l'association de la Confluence



Monsieur Philippe DURON
Président de la Communauté d'Agglomération
Caen-La-Mer,
Maire de Caen



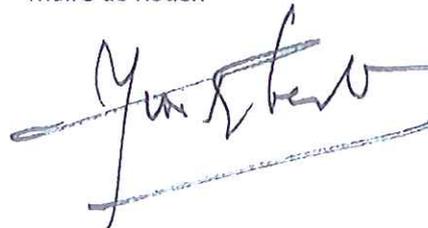
Monsieur Frédéric SANCHEZ
Président de la Communauté d'Agglomération
de Rouen Elbeuf Austreberthe



Monsieur Laurent BEAUVAIS
Président de la Région Basse Normandie



Monsieur Yvon ROBERT
Maire de Rouen



...